

Apt : « les professionnels de santé devraient être formés aux soins palliatifs dès leur formation initiale »



Ce lundi 7 août, Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé s'est rendue au Centre hospitalier du Pays d'Apt afin de rencontrer les professionnels de santé et discuter de l'accès aux soins en Vaucluse, et plus particulièrement l'accès aux soins palliatifs.

Lundi 7 août. 14h15. Les équipes du <u>centre hospitalier d'Apt</u> et les élus attendent la ministre. Agnès Firmin Le Bodo arrive. La visite de l'établissement peut donc commencer. Accueil des urgences, pharmacie hospitalière, accueil de l'hôpital, ou encore salle dédiée à l'ophtalmologie. Aucun recoin de l'établissement n'a échappé à cette visite. La ministre a même allé à la rencontre de certains patients



dans leur chambre.

Cette visite, c'est la première en Vaucluse. Elle sera suivie des visites du <u>Centre hospitalier d'Avignon</u> et de la Maison Mazarine ce vendredi 11 août. Le 13 juillet dernier, la ministre a annoncé quatre plans permettant de répondre aux enjeux immédiats et apporter des solutions concrètes en matière d'accès aux soins. Elle a aussi participé à l'écriture d'une <u>proposition de loi concernant la fin de vie et les soins palliatifs</u>. Ces visites rentrent dans ce cadre et permettent à Agnès Firmin Le Bodo d'évaluer directement les besoins des établissements de santé sur le terrain.

Les quatre plans pour un meilleur accès aux soins

Ainsi, la ministre fait le tour des centres hospitaliers et autres établissements de santé afin de remercier les professionnels pour leur engagement quotidien, mais aussi de discuter de plusieurs projets qui sont en cours :

- le déploiement de 100 médicobus, qui permettrait de faire le dernier kilomètre jusqu'aux patients
- le recrutement de 10 000 assistants médicaux afin de libérer du temps médical
- le développement de 4 000 maisons de santé pluriprofessionnelles pour attirer de nouveaux professionnels de santé dans les territoires et créer de véritables équipes de soins autour des patients
- la généralisation des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sur l'ensemble du territoire dans le but d'améliorer la coopération entre les professionnels de santé

Un après-midi porté sur les soins palliatifs

Si l'accès aux soins dans sa globalité faisait initialement l'objet de cette visite du Centre hospitalier d'Apt, ce sont surtout les soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie qui ont été abordés. « Je souhaitais mettre l'accent sur les soins palliatifs lors de cette visite car Apt est plutôt exemplaire en la matière », a expliqué Agnès Firmin Le Bodo.

La ministre a donc entamé un long échange avec Déborah Gaudeau, médecin gériatre formée aux soins palliatifs, qui a représenté l'équipe de gériatrie et soins palliatifs de l'hôpital, dont elle est à la tête. La mission de cette équipe consiste à améliorer la prise en charge globale des personnes âgées et à améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille qui sont confrontés aux conséquences d'une maladie en phase palliative.

Un projet de loi pour la fin de vie et les soins palliatifs

L'accès aux soins palliatifs et à l'accompagnement qu'ils engendrent est plutôt bien géré à Apt, ce n'est pas encore le cas dans tout le pays. Un <u>projet de loi</u> visant à affirmer le libre choix de la fin de vie et à assurer un accès universel aux soins palliatifs en France a été proposé par plusieurs élus, dont Agnès



Firmin Le Bodo, alertant notamment sur le taux de suicide des aînés en France, qui est le plus haut d'Europe, qui est notamment dû à l'acharnement thérapeutique que peuvent subir certains patients.

Ce projet de loi a donc pour objectif d'encadrer davantage l'aide active à mourir afin que le patient puisse avoir le choix quant à sa fin de vie, tout en ayant accès à l'accompagnement nécessaire, et assurer un accès aux soins palliatifs à tous.

Un manque de personnel

Dans l'optique de placer le confort et la prise en charge des patients au premier plan, le Docteur Déborah Gaudeau et son équipe se mobilisent pour accompagner la mise en place d'une antenne mobile de soins palliatifs. Cette dernière serait une équipe extra-hospitalière à domicile, dont la création a d'ores et déjà été validée par l'<u>Agence régionale de santé (ARS) PACA</u>.

« Nous avons le budget, mais pas le personnel. »

Déborah Gaudeau

Pour le moment, les soins palliatifs se font en milieu intrahospitalier, ainsi que dans cinq EPHAD : à Gordes, Saint-Saturnin-les-Apt, Saint-Chrystol, et les deux établissements aptésiens. L'équipe ne peut pour l'instant pas effectuer d'activité extrahospitalière, mis à part dans certains cas d'hospitalisation à domicile, par manque de médecins. « Ce ne sont que des contrats à mi-temps, donc c'est forcément moins attractifs », explique Déborah Gaudeau. Pour pallier ce problème, le Centre hospitalier du Pays d'Apt souhaiterait travailler inter-sites pour que les médecins puissent cumuler les contrats mi-temps afin de faire des temps pleins.

Trop peu de professionnels formés

Le problème principal concernant l'accès aux soins palliatifs aujourd'hui réside dans le manque de formation des professionnels. « Les professionnels devraient être formés aux soins palliatifs dès leur formation initiale, notamment dans les EHPAD », affirme Agnès Firmin Le Bodo. C'est d'ailleurs l'une des missions de l'équipe de gériatrie et soins palliatifs de l'hôpital d'Apt, qui a un rôle de formation envers les EHPAD, mais dont les quatre membres sont aussi inscrites à l'Institut de formation des aides-soignantes et ont un rôle dans la formation de bénévoles qui interviennent dans l'hôpital.

« 20 départements français n'ont pas d'unité de soins palliatifs. »

Agnès Firmin Le Bodo



Malgré le manque de personnel formé à Apt, l'équipe de gériatrie et soins palliatifs fait preuve d'exemplarité en matière d'accompagnement, que ce soit avec les patients, ou avec leur famille. « Nous recevons de très belles lettres de la part des familles qui ont perdu un proche et qui félicitent les équipes sur la prise en charge », explique Déborah Gaudeau. L'équipe a notamment mis en place un courrier avec les condoléances de toute l'équipe et les coordonnées d'une psychologue pour les familles.

Ainsi, Agnès Firmin Le Bodo continuera son tour du Vaucluse et abordera aussi les problématiques liées aux soins palliatifs à Avignon, ainsi que la télémédecine, le projet de bus médical du Conseil départemental, et le projet de CPTS.

Lire également : 'Le Vaucluse capitale régionale de la télémédecine'